



Madame, Monsieur,

Le 12 mars, le Président de la République s'est exprimé de façon solennelle en énonçant des recommandations de vigilance ainsi que des précautions sanitaires à suivre face au coronavirus. Samedi soir, le Premier Ministre a annoncé des mesures encore plus restrictives, à savoir, l'interdiction de tout rassemblement ainsi que la fermeture de tous les restaurants et commerces n'ayant pas une nécessité absolue et ceci, immédiatement.

Ces mesures doivent être impérativement respectées, notamment **par les personnes fragiles ainsi que par nos aînés**. Elles doivent se tenir à l'écart afin de diminuer les risques d'attraper le virus et/ou de contaminer d'autres personnes.

Dans cet esprit, si vous ressentiez le moindre symptôme de la maladie comme une fièvre persistante, une toux ou une difficulté à respirer, il faudra respecter le confinement absolu de la famille et rester chez soi.

Dans ce cas, je vous invite à contacter la mairie (01 60 12 08 03) de façon à ce que nous puissions vous venir en aide, soit pour le portage des courses, des médicaments ou autres..., ceci tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h. En dehors de ces heures d'ouverture de la mairie, je reste accessible à tout moment au 06 81 41 99 20.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'être au plus près de vos besoins.

C'est en respectant scrupuleusement tous, les consignes de vigilance et de confinement que nous limiterons la propagation du virus et le nombre de personnes infectées.

Soyez assurés de ma totale disponibilité dans cette période difficile pour tous.

Votre Maire dans l'attente de la mise en
place de la future équipe municipale

Bernard JACQUEMARD